Rapport de la Cour des Comptes sur les URPS en France

L'URPS ML PACA adresse sa première réaction aux médecins libéraux de la région

La Cour des Comptes publiait le 5 février son rapport sur la gestion des URPS en France. L'URPS ML PACA, par la voix de son président Laurent Saccomano adresse aujourd'hui un courrier à tous les médecins libéraux de la région pour livrer sa réaction.

Si le rapport veut reconnaître le dévouement et le travail des URPS ML, il donne une vision très incomplète des travaux menés par l'Union pour contribuer à l'organisation des soins dans le territoire et défendre et améliorer les conditions d'exercice libéral. L'URPS ML PACA adhère à l'ambition de la Cour des Comptes de 'renforcer la capacité d'action des URPS' et se tient prête à contribuer à une réforme des URPS que ce rapport semble vouloir préfigurer.

«La Cour des Comptes a publié ce 5 février son rapport sur le fonctionnement des URPS en France. Un rapport attendu depuis plusieurs mois, et pour lequel notre Union a choisi de collaborer pleinement et en toute transparence.

Retenons d'abord le positif! Car ce rapport salue publiquement le dévouement des médecins

qui œuvrent au sein des URPS ML. La Cour des Comptes, au terme de longs mois d'enquête, reconnaît le travail de nos élus, citant notamment le déploiement de diagnostics territoriaux de l'offre de soins et de projets de prévention (obésité, antibiorésistance, diabète, 1000 premiers jours).

Autant de dispositifs que l'URPS ML PACA a mis en œuvre avec succès au fil de ces dernières années.

Le rapport ne rend cependant compte que très partiellement de l'étendue des solutions que nous avons déployées. Rien n'est dit de notre mobilisation pour un accès aux soins facilité et simplifié, y compris dans les déserts médicaux; rien n'est dit de notre investissement pour déployer des solutions de santé numérique avec la téléconsultation et la téléexpertise; rien n'est dit des solutions d'accompagnement pour aider les jeunes praticiens à s'installer, pour améliorer l'attractivité de notre métier, si difficile à défendre en ces temps contrariés; et bien entendu rien n'est dit de notre engagement pour défendre – en toute indépendance – la place des médecins libéraux dans l'organisation des soins à travers notre territoire. Est-ce cette indépendance qui pourrait bientôt nous être contestée?

En conclusion de son rapport, la Cour des Comptes avance quatre recommandations pour 'renforcer la capacité des URPS à agir de manière plus efficiente'. Nous ne pouvons qu'adhérer à cette ambition. Mais les propositions dévoilées par la Cour des Comptes nous incitent à faire preuve de la plus grande vigilance.

Certaines de ces recommandations ne vous auront peut-être pas échappées. Plusieurs professions comme les biologistes, les orthoptistes, les podologues pourraient se voir retirer leur URPS, perdant de fait leur organe représentatif auprès des ARS pour défendre leur voix dans l'organisation des soins. Nous voulons dire ici tout notre soutien à nos consœurs et confrères.

D'autres recommandations nous mettent en alerte comme le bouleversement des modalités de désignation des élus des URPS ou la proposition de conditionner l'attribution des financements publics (FIR) à l'état des finances de chaque Union.

Notre Union, votre Union est aujourd'hui pleinement mobilisée pour porter les voix des

médecins libéraux et défendre avec force et indépendance, la place centrale, vitale, de la médecine libérale dans l'organisation des soins dans notre région.

Nous ne manquerons pas de faire connaître très prochainement nos propositions pour contribuer, comme nous l'avons toujours fait, de manière constructive et ouverte, à une réforme des URPS que ce rapport semble vouloir préfigurer…»

Laurent Saccomano, président URPS ML PACA